



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

Coordonnées du Prestataire:

Camping Les 3 Pucelles, exploité par Françoise AMICO sous forme de SARL
58 rue des Allobroges, 38180 SEYSSINS
04 76 96 45 73 / 06 50 70 49 32
contact@camping3pucelles-grenoble.fr

DEFINITIONS :

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping Les 3 Pucelles, exploité par Madame Françoise AMICO ('le Prestataire'), aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> ou sur support écrit -papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Camping Les 3 Pucelles
58 rue des Allobroges, 38180 SEYSSINS

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet <https://camping3pucelles-grenoble.fr/>, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE RESERVATIONS

La réservation d'un emplacement ou d'un hébergement se fait uniquement via l'interface de réservation en ligne disponible sur le site internet <https://camping3pucelles-grenoble.fr/>. Le client indique les dates de séjour, et le nombre de personnes. L'interface propose ensuite les hébergements disponibles.

Le client choisi le type d'hébergement ou d'emplacement et communique par la suite les informations nécessaires à la finalisation de la réservation (nom, prénom, âge, date de naissance des différents participants, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone portable). Le client peut ensuite choisir les options (achat de draps jetables, etc) pouvant entraîner un coût supplémentaire indiqué en face de chaque option.

L'assurance annulation peut être souscrite à la suite du choix des options ou dans les 72 heures.

Le client pourra ensuite finaliser la réservation en réglant un acompte.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services.

Dans le cas de la location d'un hébergement, les clauses du contrat non retourné dans un délai de 10 jours, sont considérées comme acceptées.

Toute Commande passée sur le site internet <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet <https://camping3pucelles-grenoble.fr/>, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> ou sur tout support d'information ou de communication.

Le prix en hébergement comprend une provision électrique journalière obligatoire. Un relevé de compteur s'effectue au jour de l'arrivée et du départ. En emplacement, le prix comprend obligatoirement la fourniture et l'utilisation des réseaux. En emplacement, le client se doit de se munir d'une prise européenne.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet <https://camping3pucelles-grenoble.fr/>, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, les différentes taxes, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> ou dans les informations (courrier, mail, ...) communiquées préalablement au Client, et calculés préalablement à la passation de la Commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais et taxes.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune / communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il devra être réglé dès réception du contrat de location définitif et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant total de la commande.

Le solde du séjour devra être réglé intégralement 30 jours avant le jour de l'arrivée. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être versé au moment de la réservation.

Le client ne fera l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire si le client n'a pas pris d'assurance annulation.

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, ou après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard de 150 € seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

Les arrivées en emplacement et en hébergement doivent avoir lieu pendant les horaires d'ouverture de l'accueil.

5.1.1 : Conditions en emplacement :

L'emplacement pourra être occupé à partir de 14 h le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12 h le jour du départ. Toute arrivée avant 14h et départ de l'emplacement camping après 12h, entraîne la facturation d'un supplément, sauf meilleur accord auprès de la réception. Toute prolongation de séjour doit être formulée au moins 24 heures avant la date de départ prévue.

Pour des séjours d'une ou plusieurs nuitées, le solde du séjour devra être intégralement réglé le jour de l'arrivée.

L'emplacement est prévu pour un nombre déterminé d'occupants (maximum 6) et ne saurait en aucun cas être occupé par un nombre supérieur de personnes.

5.1.2: Conditions d'hébergement :

L'hébergement pourra être occupé à partir de 15h le jour de l'arrivée et devra être libéré entre 8h et 10h le jour du départ. Tout retour de clé après 10h entraînera la facturation d'une nuitée supplémentaire, sauf accord préalable de la réception.

L'hébergement est prévu pour un nombre déterminé d'occupants et ne pourra en aucun cas être occupé par un nombre supérieur de personnes.

Le solde du séjour devra être réglé conformément aux dispositions de l'article relatif aux acomptes : soit 30 jours avant l'arrivée, soit intégralement au moment de la réservation pour les séjours réservés moins de 30 jours avant le début du séjour.

Toute demande de prolongation de séjour doit être formulée au moins 48 heures avant la date de départ prévue et pourra être acceptée selon les disponibilités.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie de 450 € est exigée du Client le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état et de toute consommation électrique supérieure à la provision électrique du séjour.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu) sauf dans le cas où le client a souscrit à l'assurance annulation et répond aux exigences de ladite assurance.

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

6.3. ANNULATION

6.3.1. Annulation du fait du camping Les 3 Pucelles

En cas d'annulation du fait du camping Les 3 Pucelles, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

6.3.2. Annulation du fait du campeur

Aucun remboursement ne sera effectué en cas :

- D'annulation de séjour
- De départ anticipé,
- D'une arrivée retardée.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation. Une Assurance Annulation et Interruption de contrat de location « Annulation Neat » vous est proposée lors de votre réservation (en ligne également). Notre partenaire s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers.

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site <https://camping3pucelles-grenoble.fr>), aviser l'assureur et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs pour la demande de remboursement.

La demande d'annulation et de remboursement, sous validation du camping Les 3 Pucelles, ne pourra se faire qu'après paiement total du solde du séjour. Aucune dérogation ne sera acceptée.

Souscrivez à l'assurance Neat Camping et offrez-vous des vacances en toute sérénité. **Parce que vos moments de détente méritent d'être préservés.**

Coordonnées téléphonique : +33 5 54 54 25 22

mail : sinistre@neat.eu

le lien vers le formulaire de déclaration de sinistre en ligne :
FRANCAIS <https://declare.neat.eu/campings-independants>
ANGLAIS <https://tally.so/r/3xpzQv>

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un avoir valable jusqu'à la fin de l'année N+1.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues donnera lieu à un avoir valable jusqu'à la fin de l'année N+1 sans possibilité de remboursement.

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite des frais de traitement et de gestion (article 3) qui resteront acquis au Prestataire. Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable jusqu'à la fin de l'année N+1.

6.4.4 - En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés à l'article 6.4.2 ou à l'article 6.4.3, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant de l'avoir, visé aux articles 6.4.2 ou 6.4.3.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques vaccinés, sont acceptés, sous la responsabilité de leurs maîtres. Ils doivent être tenus en laisse et sortis obligatoirement à l'extérieur du camping.

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

7.4. ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

Le camping est situé sur la commune de Seyssins, au sein de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) de Grenoble Alpes Métropole.

La circulation de certains véhicules dans l'agglomération peut être soumise à restrictions en fonction de leur classification Crit'Air, conformément à la réglementation en vigueur.

Il appartient au Client de s'informer et de vérifier, avant son séjour, les conditions de circulation applicables à son véhicule ainsi que les éventuelles restrictions d'accès à la zone.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des difficultés d'accès liées à ces restrictions de circulation.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 7 jours à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu' il poursuit les finalités suivantes :
 - la prospection
 - la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
 - l'organisation, l'inscription et l'invitation à des évènements du Prestataire,
 - le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
 - la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.
- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
 - la facturation,
 - la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : Adresse électronique
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : Nom, prénom Dénomination sociale Adresse postale accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation :

MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV
Centre d'Affaires Stéphanois SAS
IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE
3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE

La demande doit impérativement contenir :

- Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur,
- Le nom et l'adresse et le numéro d'enregistrement chez Sas Médiation Solution, du professionnel concerné,
- Un exposé succinct des faits. Le consommateur précisera au médiateur ce qu'il attend de cette médiation et pourquoi,
- Copie de la réclamation préalable,
- tous documents permettant l'instruction de la demande (bon de commande, facture, justificatif de paiement, etc.).

ARTICLE 14 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.



TERMS AND CONDITIONS OF SALE

Accommodation or 'Tourism' Site Reservation by Individuals

Provider's Contact Information:

Camping Les 3 Pucelles, exploité par Françoise AMICO sous forme de SARL

58 rue des Allobroges, 38180 SEYSSINS

04 76 96 45 73 / 06 50 70 49 32

contact@camping3pucelles-grenoble.fr

DEFINITIONS:

In case of discrepancy or translation error, the French version shall prevail.

ORDER or **RESERVATION** or **RENTAL**: Purchase of Services.

SERVICES: Seasonal rental of accommodation or "tourist" bare pitch.

ACCOMMODATION: Tent, caravan, mobile home, and light leisure dwelling.

ARTICLE 1 - SCOPE OF APPLICATION

These General Terms and Conditions of Sale apply, without restriction or reservation, to any rental of accommodation or bare pitch on the camping ground Le Bois de Cornage, operated by Mrs. Françoise AMICO ('the Service Provider'), to non-professional clients ('the Clients' or 'the Client'), on its website <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> or by phone, postal mail, or electronic mail (emails), or at a location where the Service Provider markets the Services. They do not apply to pitch rentals for the reception of leisure mobile homes (mobile homes) covered by a 'leisure' contract.

The main features of the Services are presented on the website <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> or in written form - paper or electronic - in case of reservation by a means other than remote ordering.

The Client is required to take note of them before placing any order. The choice and purchase of a Service are the sole responsibility of the Client.

These General Terms and Conditions of Sale apply to the exclusion of all other conditions of the Service Provider, including those applicable to other channels for marketing the Services.

These General Terms and Conditions of Sale are accessible at any time on the website and will prevail, if necessary, over any other version or any other contractual document. The version applicable to the Client is the one in force on the website or communicated by the Service Provider on the date of the Client's order. Unless proven otherwise, the data recorded in the Service Provider's computer system constitutes proof of all transactions concluded with the Client.

In the conditions defined by the Data Protection Act and the European Regulation on data protection, the Client has, at any time, the right of access, rectification, and opposition if the processing is not essential to the execution of the order and the stay as well as their follow-up, to all his personal data by writing, by mail and by justifying his identity, to:

Camping Les 3 Pucelles
58 rue des Allobroges, 38180 SEYSSINS

The Client declares to have read these General Terms and Conditions of Sale and accepted them either by checking the box provided for this purpose before implementing the online ordering procedure, as well as the general terms of use of the website <https://camping3pucelles-grenoble.fr/>, or, in the case of a reservation offline, by any other appropriate means.

ARTICLE 2 – RESERVATION CONDITIONS

The reservation of a pitch or accommodation is made exclusively through the online booking interface available on the website <https://camping3pucelles-grenoble.fr/>. The client indicates the dates of stay and the number of people. The interface then offers available accommodations.

The client chooses the type of accommodation or pitch and then provides the information necessary to finalize the reservation (name, first name, age, date of birth of the different participants, postal address, email address, mobile phone number). The client can then choose options (electricity, purchase of disposable sheets, etc.) that may incur an additional cost indicated in front of each option.

Cancellation insurance can be subscribed to after selecting options or within 72 hours..

The client can then finalize the reservation by paying a deposit.

It is the Client's responsibility to check the accuracy of the order and immediately inform the Service Provider of any errors. The order will only be considered final after the Service Provider sends the Client confirmation of the order acceptance by email or post, or by signing the contract in case of reservation directly in the premises where the Service Provider markets the Services.

For accommodations, the terms of the contract not returned within 10 days are considered accepted.

Any order placed on the website <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> constitutes the formation of a contract concluded remotely between the Client and the Service Provider. Any order is nominative and cannot, under any circumstances, be transferred.

ARTICLE 3 – RATES

The Services provided by the Provider are offered at the rates in effect on the website www.campingvizille.com or on any of the Provider's informational materials at the time the Client places the Order. Prices are expressed in Euros, excluding and including VAT.

The prices reflect any discounts granted by the Provider on the website www.campingvizille.com or other informational or communication materials.

The accommodation price includes a mandatory daily electricity provision. Meter readings (via an application) are taken upon arrival and departure. For pitches, the price includes the provision and use of networks, and the Client must have a European plug adapter.

These rates are fixed and non-revisable during their validity period, as indicated on the website, email, or written proposal provided to the Client. Beyond this validity period, the offer expires, and the Provider is no longer bound by these prices.

Prices do not include processing and management fees or various taxes, which are billed in addition as stated on the website or in the information (mail, email, etc.) communicated to the Client and calculated prior to placing the Order.

The payment requested from the Client corresponds to the total amount of the purchase, including these fees and taxes.

An invoice is issued by the Provider and given to the Client no later than at the time of payment of the balance of the price.

3.1. TOURIST TAX

The tourist tax, collected on behalf of the municipality / inter-municipality, is included in the rates. Its amount is determined per person and per day and varies depending on the destinations. It must be paid when paying for the Service and is clearly shown on the invoice.

ARTICLE 4 - PAYMENT CONDITIONS

4.1. DEPOSIT

The amounts paid in advance are advances. They constitute an advance payment on the total amount due by the Customer.

An advance corresponding to 30% of the total price of the ordered Services is required when placing the order by the Customer. It must be settled upon receipt of the final rental contract and attached to the copy to be returned. It will be deducted from the total amount of the order.

The balance of the stay must be paid in full upon arrival or, in the case of a refund request, if the Client has subscribed to cancellation insurance and wishes to cancel.

The balance will not be refunded by the Provider if the Client has not subscribed to cancellation insurance.

4.2. PAYMENTS

Payments made by the Customer will only be considered final after the effective collection of the amounts due by the Service Provider.

In case of late payment and payment of the amounts due by the Customer beyond the specified period or after the payment date on the invoice sent to the Customer, late penalties of €150 will be automatically and immediately acquired by the Service Provider, without any formality or prior notice.

Late payment will result in the immediate enforceability of the entire amount due by the Customer, without prejudice to any other action that the Service Provider may be entitled to take against the Customer.

4.3. NON-COMPLIANCE WITH PAYMENT CONDITIONS

Furthermore, the Service Provider reserves the right, in the event of non-compliance with the payment conditions set out above, to suspend or cancel the provision of the Services ordered by the Customer and/or to suspend the performance of its obligations after a notice has remained without effect.

ARTICLE 5 - PROVISION OF SERVICES

5.1. AVAILABILITY AND USE OF SERVICES

Arrivals on pitches and accommodations must take place during the opening hours of the reception.

5.1.1: Conditions on pitches:

The pitch may be occupied from 2 p.m. on the day of arrival and must be vacated by 12 p.m. on the day of departure. Any arrival before 2 p.m. and departure from the camping pitch after 12 p.m. will result in a supplement being charged, unless otherwise agreed by reception. Any extension of stay must be made at least 24 hours before the scheduled departure date.

For stays of one or more nights, the balance of the stay must be paid in full on the day of arrival.

The pitch is intended for a specified number of occupants (maximum of 6) and cannot be occupied by more than that number.

5.1.2: Conditions in accommodation:

Accommodation may be occupied from 3 p.m. on the day of arrival and must be vacated between 8 a.m. and 10 a.m. on the day of departure. Any keys returned after 10 a.m. will result in an additional night's stay being charged, unless prior agreement has been obtained from reception.

The accommodation is designed for a specific number of occupants and may not be occupied by more than this number under any circumstances.

The balance of the stay must be paid in accordance with the provisions of the article relating to deposits: either 30 days before arrival, or in full at the time of booking for stays booked less than 30 days before the start of the stay.

Any request to extend a stay must be made at least 48 hours before the scheduled departure date and may be accepted subject to availability

5.2. SECURITY DEPOSIT

For accommodation rentals, a security deposit of €450 is required from the Customer on the day the keys are handed over and is returned on the day of the end of the rental, with possible deduction for restoration costs and any electrical consumption exceeding the stay's electrical provision. This deposit does not constitute a limit of liability.

ARTICLE 6 - DELAY, INTERRUPTION, OR CANCELLATION OF STAY BY THE CLIENT

No reduction will be granted in the case of a delayed arrival, an early departure, or a change in the number of people (whether for the entire stay or part of the planned stay), unless the client has subscribed to cancellation insurance and meets the requirements of said insurance.

6.1. MODIFICATION

In the event of a change in dates or the number of people, the Service Provider will endeavor to accept modification requests as much as possible within the limits of availability, without prejudice to any additional costs; in all cases, this is a simple obligation of means, as the Service Provider cannot guarantee the availability of a pitch or accommodation, or another date; an additional price may be requested in these cases. Any request for a reduction in the duration of the stay will be considered by the Service Provider as a partial cancellation, the consequences of which are governed by Article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

An early departure will not entitle the Customer to any refund from the Service Provider.

6.3. CANCELLATION

6.3.1. Cancellation by Camping Les 3 Pucelles

In the event of cancellation by Camping Les 3 Pucelles, except in cases of force majeure, the stay will be fully refunded. However, this cancellation will not entitle the customer to receive any damages or compensation.

6.3.2. Cancellation by Camper

No refund will be issued in the event of:

- Cancellation of the stay,
- Early departure,
- Late arrival.

To potentially receive compensation, we recommend subscribing to cancellation or interruption insurance at the time of booking. Cancellation and Interruption Insurance "Annulation Neat" is available during booking (also online). Our partner is committed to reimbursing all or part of the stay to our guests.

In the case of cancellation, the Client must inform the campsite of their cancellation as soon as an event prevents their departure, via letter or email. If the event is covered by the terms and conditions (available on the website <https://camping3pucelles-grenoble.fr/>), the Client should notify the insurer and provide all necessary information and supporting documents for the refund request.

The cancellation and refund request, upon approval from Les 3 Pucelles, can only be processed after full payment of the balance of the stay. No exceptions will be made.

6.4. CANCELLATION IN CASE OF PANDEMIC

6.4.1. In the event of a total or partial closure of the establishment during the reserved stay dates (equated to a total or partial ban on public reception, to the extent that the Customer is directly affected by the application of this measure) decided by the public authorities, and which is not attributable to the Provider, the amounts paid in advance by the Customer for the reservation of the stay will be converted into a credit valid until the end of year N+1.

6.4.2. By way of derogation from the provisions of Article 6.3 CANCELLATION, any cancellation of the stay duly justified by the fact that the Customer would be affected by COVID-19 (infection) or another infection considered as part of a pandemic, or would be identified as a contact case, and that this situation would jeopardize their participation in the stay on the scheduled dates will result in a credit valid until the end of year N+1 with no possibility of refund.

6.4.3. By way of derogation from the provisions of Article 6.3 CANCELLATION, in the event that the Customer is compelled to cancel the entire stay due to government measures preventing participants from traveling (general or local confinement, travel ban, border closure), even though the campsite is able to fulfill its obligation and welcome the Customers, the Provider will issue a

credit corresponding to the amounts paid by the Customer, minus processing and management fees (Article 3), which will remain acquired by the Provider. This credit, nonrefundable and non-transferable, will be valid until the end of year N+1.

6.4.4 - In case the Customer subscribes to specific insurance covering the risks listed in Article 6.4.2 or Article 6.4.3, the insurance benefits received by the Customer will be deducted from the amount of the credit, as referred to in Articles 6.4.2 or 6.4.3.

ARTICLE 7 - CUSTOMER OBLIGATIONS

7.1. LIABILITY INSURANCE

The Customer accommodated on a pitch or in accommodation must be covered by liability insurance. An insurance certificate may be requested from the Customer before the start of the service.

7.2. PETS

Vaccinated domestic animals are accepted, under the responsibility of their owners. They must be kept on a leash and taken outside the campsite.

7.3. INTERNAL REGULATIONS

Internal regulations are displayed at the entrance of the establishment and at the reception. The Customer is obliged to be aware of and comply with them. They are available upon request.

7.4. LOW EMISSION ZONE (LEZ)

The campsite is located in the commune of Seyssins, within the Grenoble Alpes Métropole Low Emission Zone (LEZ).

Traffic within the metropolitan area may be subject to restrictions depending on vehicle emission classification (Crit'Air sticker), in accordance with current regulations.

It is the Client's responsibility to inform themselves and verify, prior to their stay, the applicable traffic conditions for their vehicle as well as any access restrictions to the area.

The Provider shall not be held responsible for any access difficulties related to these traffic restrictions.

ARTICLE 8 - PROVIDER'S OBLIGATIONS - WARRANTY

The Provider guarantees the Customer, in accordance with legal provisions and without additional payment, against any lack of conformity or hidden defect resulting from a defect in the design or implementation of the ordered Services. To assert their rights, the Customer must inform the Provider in writing of the existence of defects or non-compliance within a maximum period of 7 days from the provision of the Services. The Provider will reimburse, rectify, or have rectified (where possible) the services deemed defective as soon as possible and no later than 30 days after the Provider's finding of the defect or vice. The refund will be made by crediting the Customer's bank account or by bank cheque sent to the Customer. The Provider's warranty is limited to the reimbursement of the Services actually paid by the Customer. The Provider cannot be considered liable or in default for any delay or non-performance resulting from the occurrence of a force majeure event usually recognized by French jurisprudence. The services provided through the website <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> of the Provider comply with the regulations in force in France.

ARTICLE 9 - RIGHT OF WITHDRAWAL

Activities related to the organization and sale of stays or excursions on a specific date or during a specified period are not subject to the withdrawal period applicable to distance and off-premises sales, in accordance with the provisions of Article L221-28 of the Consumer Code.

ARTICLE 10 - PROTECTION OF PERSONAL DATA

The Provider, author of these terms, implements personal data processing based on legal grounds:

- Either the legitimate interest pursued by the Provider when pursuing the following purposes:
 - prospecting,
 - managing relationships with its clients and prospects,
 - organizing, registering, and inviting clients to Provider's events,
 - processing, executing, prospecting, producing, managing, and monitoring client requests and files,
 - drafting deeds on behalf of its clients.

● Or compliance with legal and regulatory obligations when implementing processing for the purpose of:

- preventing money laundering and terrorist financing and combating corruption,
- invoicing,
- accounting.

The Provider only retains data for the time necessary for the operations for which they were collected and in compliance with current regulations.

In this regard, customer data is kept for the duration of the contractual relationships plus 3 years for animation and prospecting purposes, without prejudice to retention obligations or prescription periods.

Regarding the prevention of money laundering and terrorist financing, data is kept for 5 years after the end of relations with the Provider. In terms of accounting, they are kept for 10 years from the end of the accounting year.

The data of prospects are kept for a period of 3 years if there has been no participation or registration in the events of the Provider. The processed data is intended for authorized persons of the Provider.

In the conditions defined by the Data Protection Act and the European regulation on data protection, individuals have the right to access the data concerning them, rectify, inquire about, limit, transfer, and delete.

Those concerned by the implemented processing also have the right to object at any time, for reasons related to their particular situation, to processing of personal data based on the legitimate interest of the Provider, as well as the right to object to commercial prospecting.

They also have the right to define general and specific directives defining how they intend the rights mentioned above to be exercised after their death:

- by email at the following address: Email address
- or by post to the following address: [Name, first name / Corporate name / Postal address] accompanied by a copy of a signed identity document. Those concerned have the right to lodge a complaint with the CNIL.

ARTICLE 11 - INTELLECTUAL PROPERTY

The content of the website <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> is the property of the Provider and its partners and is protected by French and international laws on intellectual property. Any reproduction, distribution, total or partial use of this content is strictly prohibited and may constitute an offense of counterfeiting. Furthermore, the Provider retains ownership of all intellectual property rights in photographs, presentations, studies, designs, models, prototypes, etc., carried out (even at the request of the Customer) for the provision of Services to the Customer. The Customer therefore refrains from any reproduction or exploitation of these studies, designs, models, and prototypes, etc., without the express, written, and prior authorization of the Provider, which may be subject to financial compensation. The same applies to names, logos, or more broadly any graphic representation or text belonging to the Provider or used and disseminated by it.

ARTICLE 12 - APPLICABLE LAW – LANGUAGE

These General Terms of Sale and the transactions arising from them are governed by and subject to French law. These General Terms of Sale are drafted in the French language. In the event they are translated into one or more foreign languages, only the French text shall prevail in case of a dispute.

ARTICLE 13 – DISPUTES

Any disputes arising from the purchase and sale operations concluded under these general terms and conditions, regarding their validity, interpretation, execution, termination, consequences, and follow-up, which could not be resolved between the Service Provider and the Client, shall be submitted to the competent courts under the ordinary law procedures.

The Client is informed that they can, in any case, resort to a conventional mediation process or any other alternative dispute resolution method in the event of a dispute.

They can, in particular, make free use of the Consumer

Mediator:

MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV
Centre d’Affaires Stéphanois SAS

**IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE
3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE**

The request must absolutely include:

- The postal, phone, and email contact details of the claimant,
- The name, address, and registration number with Sas Médiation Solution, of the professional concerned,
- A brief statement of the facts. The consumer should specify to the mediator what they expect from this mediation and why,
- A copy of the prior complaint,
- All documents necessary to process the request (order form, invoice, payment receipt, etc.).

ARTICLE 14 - PRECONTRACTUAL INFORMATION - CLIENT ACCEPTANCE

The Customer acknowledges having been provided, prior to placing their Order, with clear and understandable communication of these General Terms of Sale and all the information referred to in Articles L 111-1 to L111-7 of the Consumer Code, in addition to the information required by the order of October 22, 2008, regarding prior information to the consumer about the characteristics of accommodation rentals in outdoor hospitality and in particular:

- The essential characteristics of the Services, considering the communication medium used and the Services concerned; -
- The price of the Services and additional fees;
- Information regarding the identity of the Provider, its postal, telephone, and electronic contact details, and its activities if they do not emerge from the context;
- Information regarding legal and contractual guarantees and their implementation methods; the features of digital content and, if applicable, its interoperability;
- The possibility of resorting to conventional mediation in the event of a dispute;
- Information about termination modalities and other important contractual conditions.

The act of an individual (or legal entity) placing an order on the website <https://camping3pucelles-grenoble.fr/> implies full and complete acceptance of these General Terms of Sale, as expressly recognized by the Customer, who waives, in particular, any reliance on any contradictory document that would be unenforceable against the Provider.